



INVENTER  
ET MOBILISER  
POUR L'ÉDUCATION  
POPULAIRE ET LA  
CULTURE DANS  
LE GRAND EST

#2

# Parlement éphémère.

19+20  
JANVIER  
2018

ÉPINAL  
CENTRE DES  
CONGRÈS

# Déclaration fondamentale

Les acteurs de l'Éducation populaire et de la Culture du Grand Est sont au coeur d'un monde et d'une Europe fragiles, traversés, comme beaucoup de personnes, par l'évolution du monde, des territoires, des environnements technologiques, sociaux et économiques.

Les engagements de chacun de ces acteurs imposent de se réinterroger et de réinterroger la place du citoyen face à ces évolutions.

Les acteurs de l'Éducation populaire et de la Culture conservent toutefois la conviction que la singularité de leurs projets, appuyés par le commun de leurs valeurs et la force de leurs engagements, constituent une opportunité pour contribuer aux enjeux posés par les soubresauts du monde (migrations, changements d'échelles, délitements sociaux et culturels, propagation des peurs...) et ses mutations politiques (perte de confiance dans les institutions de la démocratie représentative, questionnements profonds relatifs aux nouvelles organisations territoriales et refonte des politiques publiques,...).

Les acteurs de l'Éducation populaire et de la Culture veulent donc poursuivre une démarche, hors des sentiers battus, pour formuler ces interrogations citoyennes en ajustant différents points de vue, concevoir des propositions de manière coopérative, réinventer et valoriser les pratiques, réaffirmer les valeurs fondamentales, les expériences, les actions positives et le sens qu'ils souhaitent préserver.

De plus, le rôle des associations et fédérations d'Éducation populaire est, dans les champs de l'art et de la culture, souvent peu connu ou reconnu alors que dans les territoires ruraux ou dans les quartiers, elles sont souvent les seules à développer une action culturelle en complémentarité avec l'institution plus particulièrement implantée dans les centres de nos villes.

**Il n'existe pas, à ce jour, d'espace-temps pour permettre aux acteurs de se rencontrer, de mettre en commun leurs constats, de formuler des propositions et de prendre des engagements collectifs.**

# Le Parlement en 5 questions

## Quoi ?

Initié par les fédérations d'éducation populaire et les acteurs culturels, le second volet du Parlement éphémère souhaite rassembler autour d'une ambition : **inventer et mobiliser pour l'éducation populaire et la culture dans le Grand Est**. Espace de rencontre et de dialogue, le Parlement éphémère souhaite témoigner de la diversité des acteurs à l'œuvre sur les territoires ainsi que de leur capacité à mettre en commun leurs constats, porter une parole commune et prendre des engagements collectifs.

## Qui ?

**Le Parlement éphémère s'adresse à toutes les personnes souhaitant contribuer** et prendre part aux réflexions : acteurs associatifs et culturels, artistes amateurs et professionnels, professionnels de l'éducation et du social, élus et agents des collectivités, universitaires et étudiants, spectateurs, bénévoles, etc...

## Pourquoi ?

Durant deux jours, il s'agira de profiter de l'expertise de tous les acteurs en présence pour **élaborer collectivement des propositions tangibles qui soient à la fois une manière de contribuer aux politiques publiques et une impulsion vers de nouvelles coopérations**. Les propositions seront transmises aux élus locaux, départementaux, régionaux, nationaux et européens et l'ensemble des acteurs pourra s'engager concrètement dès le lendemain du Parlement à œuvrer à leur mise en œuvre.

## Quand/où ?

**Le Parlement éphémère se déroulera les 19 et 20 janvier 2018 au centre des congrès d'Epinal**. Pour autant, depuis février 2017, des dizaines d'acteurs et de structures du Grand Est se sont impliqués dans la co-construction du projet. Le Parlement éphémère s'inscrit dans une démarche régionale qui ambitionne de se poursuivre bien au-delà des deux jours de rencontres.

## Comment ?

Depuis mai 2017 (et jusqu'au 30 novembre), un appel à contributions a été lancé pour recenser les constats et les enjeux qui se jouent à l'échelle des acteurs, des structures et des territoires et formuler ainsi les premières propositions. A partir de cette matière, de grandes thématiques seront dégagées et les participants seront invités à y réfléchir en groupe durant **3 sessions d'ateliers de travail** créatifs et ponctués de respirations artistiques. A l'issue des deux jours, les propositions retenues dans chaque groupe seront soumises au **vote d'une assemblée plénière** qui clôturera le Parlement et servira à enclencher de nouvelles dynamiques de coopération et d'action territoriales.

# Programme

VENDREDI  
19.01

## 9h-10h : Accueil

### 10h-10h30 : Lancement du Parlement éphémère 2018

*Plénière introductive et présentation des deux jours.*

### 10h30-12h30 : Ateliers de travail thématiques #1

*Prise en main des contributions et premier temps de réflexion et de débat en groupe.*

### 12h30-14h : Repas

*Réservation via le formulaire d'inscription. Pas de réservation sur place possible.*

### 14h-16h30 : Ateliers de travail thématiques #2

*Valorisation par thématique de 2/3 propositions phares à porter au vote de l'assemblée.*

### 16h30-17h : Pause

### 17h-18h30 : Temps de convivialité et respirations artistiques

3 options au choix :

#### 1/ Spectacle « La Devise »

55 min. Production : CDN Dijon-Bourgogne – Texte : François Bégaudeau.

#### 2/ Projection du film documentaire « Kuzola : le chant des racines »

72 min. En lien avec le concert de Lucia de Carvalho à la Souris Verte.

#### 3/ Réunion des réseaux

Si vous êtes intéressé.e pour réserver un espace de réunion durant le Parlement éphémère, merci de nous écrire à [contact.parlementfmr@gmail.com](mailto:contact.parlementfmr@gmail.com)

### 18h30-21h : Apéritif dinatoire

*Réservation via le formulaire d'inscription. Pas de réservation sur place possible.*

### 21h-23h : Concert de Lucia de Carvalho en partenariat avec la Souris Verte

*Réservation via le formulaire d'inscription.*

# Programme

SAMEDI  
20.01

**8h30-9h : Accueil**

**9h-11h : Ateliers de travail thématiques #3**

*Rédaction des propositions pour le vote en plénière.*

**11h-11h30 : Pause**

**11h30-12h30 : Temps de convivialité et respiration artistique**

2 options au choix :

*1/ Spectacle « La Devise »*

55 min. Production : CDN Dijon-Bourgogne – Texte : François Bégaudeau.

*2/ Réunion des réseaux*

Si vous êtes intéressé.e pour réserver un espace de réunion durant le Parlement éphémère, merci de nous écrire à [contact.parlementfmr@gmail.com](mailto:contact.parlementfmr@gmail.com)

**12h30-13h30 : Repas**

*Réservation via le formulaire d'inscription. Pas de réservation sur place possible.*

**13h30-14h : Autour d'un café, rencontres avec les élus et échanges informels**

**14h-16h30 : Assemblée plénière**

*Vote des propositions travaillées dans les ateliers*

**16h30-17h: Conclusion et perspectives**

**A partir de 17h : Clôture festive**

# Inscriptions

**LA PARTICIPATION AU PARLEMENT ÉPHÉMÈRE EST LIBRE.** Seuls le concert de vendredi soir et les frais de repas sont soumis à participation financière.

**Les inscriptions s'effectuent uniquement en ligne à cette adresse jusqu'au 8 janvier: ...**

Après cette date, il sera possible de s'enregistrer directement sur place mais vous ne pourrez pas réserver vos repas sur site. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, nous vous conseillons de vous inscrire dès que possible.

Pour inscrire un groupe, merci de vous adresser directement à [contact.parlementfmr@gmail.com](mailto:contact.parlementfmr@gmail.com).

[Concert de Lucia de Carvalho - Vendredi 19 janvier à 21h à la Souris Verte.](#)

Prix de la place avec le Parlement éphémère : 4 euro. Tarif sur place : 10 euro.

Si vous souhaitez assister au concert, pensez à réserver votre place en amont via le formulaire d'inscription. Des navettes assureront les trajets entre le centre des congrès et la Souris verte le soir du concert.

## Frais de repas

Chaque repas inclut des propositions végétariennes et sans gluten. Les réservations se font uniquement via le formulaire d'inscription, il ne sera pas possible de réserver son ou ses repas sur place.

Tarifs	Pass 2 jours	Vend. midi+soir	Vend. midi	Sam. midi
<b>Professionnel</b> <i>(pour les personnes dont la participation est prise en charge par leur structure/ employeur)</i>	50	40	20	20
<b>Individuel / bénévole</b> <i>(pour les personnes bénévoles ou dont la participation n'est pas prise en charge)</i>	20	15	10	10
<b>Réduit (16-25 ans)</b>	10	5	5	5

# Inscriptions

## MOYENS DE PAIEMENT

Une facture vous sera adressée par mail à la suite de votre inscription.

Vous pouvez régler vos frais de participation au concert et vos frais de repas en choisissant un des moyens de paiement ci-dessous :

> **Par chèque** à l'ordre de Scènes et Territoires à adresser par voie postale à :

Scènes et Territoires  
Grand Sauvoy  
17 route de Metz  
54320 Maxéville

> **Par virement bancaire** en précisant le motif du virement comme ci-après :  
PFMR

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
15135	00500	08100089373	87

Domiciliation : Caisse d'épargne Lorraine Champagne-Ardenne  
BIC : CEPFRPP513  
IBAN : FR76 1513 5005 0008 1000 8937 387

Titulaire du compte : Scènes et Territoires, 17 route de Metz, 54320 Maxéville

**Quelque soit votre mode de règlement, merci d'indiquer votre numéro de facture lors de votre règlement.**

Pour toute question relative à votre inscription, merci de vous adresser à Audrey au 03 83 96 31 37 ou par mail à [contact.parlementfmr@gmail.com](mailto:contact.parlementfmr@gmail.com).

# Infos pratiques

CENTRE DES  
CONGRES D'ÉPINAL  
7, avenue de Saint-Dié  
88 000 Épinal



## VENIR À ÉPINAL

### En bus

En accès direct depuis la gare via la ligne 7.  
Arrêt Parc Relais en direction de Terres Saint-Jean.

[Télécharger les horaires de la ligne.](#)

[Télécharger le plan des lignes.](#)

### En voiture

Sur place, un parking GRATUIT de plus de 1500 places est à votre disposition.  
En accès direct depuis la voie rapide.

Pensez à faire du co-voiturage ! Inscrivez-vous sur [covoiturage libre.](#)

### En train via la gare d'Épinal

- > Nancy : moins d'1 heure
- > Reims (via Champagne Ardenne TGV): 2h30/3h
- > Metz : 2h
- > Strasbourg : 2h30

Des navettes gratuites assureront les trajets entre la gare et le centre des congrès le vendredi matin de 8h à 11h et le samedi de 16h à 18h.

## DORMIR À ÉPINAL

Hôtel à proximité	Contacts	Distance
Hôtel Ibis Budget **	08 92 68 31 89 <u><a href="http://www.ibis.com">www.ibis.com</a></u>	9 min à pied
Hôtel Quick Palace *	03 29 81 32 20 <u><a href="http://www.quickpalace.com">www.quickpalace.com</a></u>	10 min à pied
Hôtel Première Classe	03 29 31 91 22 <u><a href="http://www.premiereclasse.fr">www.premiereclasse.fr</a></u>	5 min en voiture
Hôtel Campanile	08 92 23 48 15 <u><a href="https://www.campanile.com/fr">https://www.campanile.com/fr</a></u>	6 min en voiture



# Contacts

**Audrey LAURAIN**

Chargée de mission Parlement éphémère

contact.parlementfmr@gmail.com

03 83 96 31 37

Retrouvez le Parlement sur [pfmr.fr](http://pfmr.fr), [Facebook](#), [Twitter](#) et [Scoop it](#)

Ils portent le projet



Ils soutiennent le projet

